

Mme Edith MATHIEU
31600 Lherm

Monsieur

Je voudrais vous faire part de mon désaccord pour le projet d'agrivoltaïsme à Lherm et vous soumettre toutes les questions qui m'inquiètent.

- **DE TROP NOMBREUX PROJETS**

En 2023, le pays Sud Toulousain produisait déjà 133 GWh d'électricité.

Communauté de Communes	Type production	<u>Production 2023 (GWh)</u>
Volvestre	8 sites HTA	51,2
Volvestre	70 sites >36kVA	9,2
Volvestre	843 sites <36kVA	2,9
TOTAL VOLVESTRE		63,3
Cœur de Garonne	7 sites HTA	25,3
Cœur de Garonne	74 sites >36kVA	10,2
Cœur de Garonne	935 sites <36kVA	3,3
TOTAL CŒUR DE GARONNE		38,8
Bassin Auterive	4 sites HTA	23,5
Bassin Auterive	36 sites >36kVA	5,3
Bassin Auterive	853 sites <36kVA	2,7
TOTAL BASSIN AUTERIVE		31,5
TOTAL PAYS SUD TOULOUSAIN		133,6

Source : <https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu/>

Alors que l'objectif pour 2030 était de 120 GWh.



<https://payssudtoulousain.fr/les-documents-du-scot-en-vigueur-approuve-le-26-janvier-2026/>

A cela s'ajoutent de nombreux projets d'agrivoltaïsme pour Lherm (32 GWh de production estimée) et les communes aux alentours dont Bérat (44 GWh).

Or Lherm a déjà une parcelle de 22 ha de panneaux photovoltaïques juste à côté de celle du site envisagé.

	Puissance centrale (MW)	Production estimée (GWh/an)	
PARC INSTALLE A FIN 2024	112	138	} Actuel + Délivré 221 GWh
Montesquieu (la Hilette)	24	30	
Saint Julien sur Garonne (Julianis)	3,1	4	
Saint Elix le Château (le Vignoble)	16	20	
Montaut (Minjoulet)	3,4	4	
Laffite (Milhat)	21	26	
TOTAL PERMIS DELIVRE	67,5	83	
TOTAL ACTUEL + PERMIS DELIVRES	180	221	
Source			} CDPENAF FAVORABLE OU < 1 MW + 145 GWh
Peysseys	4,5	6	
Gensac (le Bergé)	12	15	
Lherm	22	32	
Carbonne (Canal)	1	1	
Bérat	30	44	
Mauzac	7,5	9	
Castagnac	1	1	
Auragne	1	1	
Miremont Lagrace Dieu	29	36	
TOTAL CDPENAF FAVORABLE	108	145	
TOTAL ACTUEL + PERMIS + CDPENAF	288	366	
Rieux Volvestre (Caulet) par WPD	15	18	} INSTRUCTIONS EN COURS ET PROJETS + 157 GWh
Gensac (le Mort) par Renner Energie	10	12	
Latrape/Bax (Monfaucon) par ARKOLIA	47	58	
Cintegabelle	85	105	
TOTAL PROJETS	157	193	
TOTAL AVEC PROJETS	445	547	
Objectif 2030 Sud Toulousain	98	120	

A-t'on besoin d'autant de projets dans un espace aussi réduit ? Que penser de la manne financière pour un seul agriculteur ? Ne peut-on craindre que d'autres agriculteurs aient aussi envie de profiter de telles ressources financières aux dépens de notre alimentation ?

- **LES CONSEQUENCES DES ALEAS CLIMATIQUES**

Lors de la tempête Nils à Terrats en février 26, ce sont 1/3 de la structure qui ont été endommagés (et non les 1% annoncés lors de la réunion publique)

<https://www.lindependant.fr/2026/02/18/tempete-nils-cette-centrale-agrivoltaique-a-louest-de-perpignan-lourdement-endommagee-apres-avoir-essuye-pendant-plus-de-10-heures-des-rafales-de-150-13232471.php>

En Saône et Loire, le parc photovoltaïque de Vitry en Charollais a été détruit aux ¾ par la grêle.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/grele-en-saone-et-loire-le-parc-photovoltaique-de-vitry-en-charollais-detruit-aux-trois-quarts-juste-avant-sa-mise-en-service-2571736.html>

Que restera-t'il des terres si elles subissent ces aléas climatiques qui risquent d'être de plus en plus fréquents voire violents à l'avenir ? Peut-on envisager entre les dégâts en surface et les aménagements en dessous que les terres restent encore exploitables en agriculture ?

- **DES NUISANCES POUR LES RIVERAINS**

Lors de la réunion publique, TSE nous a dit que les panneaux seraient montés sur des câbles. Ne peut-on craindre des nuisances sonores par grands vents ? Ce nouveau système résistera-t'il aussi ?

L'installation des panneaux d'une hauteur maximale de 9 m laissera un paysage dégradé. La pose d'une haie pour masquer les installations semble dérisoire. Nous en avons déjà la preuve avec celle créée pour les panneaux photovoltaïques au sol de la parcelle d'à côté.

L'installation de cette centrale nécessitera de nombreux camions pour transporter le matériel. Ceux-ci passeront-ils par le centre du village de Lherm avec les 2 points de rétrécissement (devant la mairie et devant le château du Portail) déjà difficiles pour les bus actuellement ? Ne faudrait-il pas envisager que les 200 camions prévus évitent le village car ils rendraient la circulation très compliquée ?

- **ET AUSSI**

Une provision de 500 000 € est bloquée pour un démantèlement dans 40 ans. Peut-on vraisemblablement envisager qu'elle soit suffisante pour redonner aux terres concernées leur vocation agricole sachant que la mise en place de la structure représente un investissement de 50 000 000 € ?

Un contrôle du rendement des cultures aura-t'il véritablement lieu ? Que se passera-t'il si on se rend compte que ceux-ci sont insuffisants par rapport à la parcelle témoin que TSE s'est engagée à mettre en place ?

Qui pourra vérifier (comme annoncé par TSE lors de la réunion publique) que le calendrier du chantier respectera les enjeux écologiques (ex nidifications d'oiseaux) ? Qu'il y aura bien des clauses sociales pour embaucher certaines personnes sur le chantier ?

- **EN CONCLUSION**

Je suis bien consciente que le photovoltaïsme représente une solution d'énergie renouvelable intéressante, mais il me semble bien dommage de le faire aux dépens des terres cultivables. Sachant que l'efficacité des rendements des centrales photovoltaïques n'est pas prouvée.

<https://www.revuesilence.net/numeros/532-SNU-resistances-et-alternatives/quand-l-industrie-agrivoltaique-demontre-elle-meme-son-inefficacite>

Ne peut-on se contenter d'utiliser les surfaces déjà anthropisées ?